



Le Baromètre Entreprises de la branche Cabinets médicaux présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



ENTREPRISES MOINS NOMBREUSES MAIS PLUS SOUVENT MULTISITES

En 2014, les entreprises employeuses de la branche des cabinets médicaux sont moins nombreuses qu'en 2008 (- 1,2 %). Sur la même période, le nombre d'établissements employeurs tend à s'accroître de manière assez notable (+ 4 %). Ce phénomène peut traduire un mouvement d'absorption, certaines entreprises prenant le contrôle de cabinets plus petits qui deviennent ainsi des établissements. De ce fait, le nombre de structures physiques reste relativement constant alors même que le nombre d'entreprises – qui détiennent juridiquement le pouvoir de gestion et de décision – tend à diminuer. Un phénomène similaire s'observe au niveau du secteur de la santé.

Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2014 (base 100 en 2008)



Données au 01/01. Sources : Actalians 2009-2015, Insee 2009-2015.



Par rapport à 2008, le nombre de cabinets médicaux employeurs a décliné de - 1,2 % en 2014 et le nombre d'établissements employeurs a crû de + 4,0 %. Pour l'ensemble du secteur de la santé, ces évolutions étaient de - 4,1 % et + 0,4 % respectivement.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Secteur santé

Branche professionnelle

Cabinets médicaux



ENTREPRISES EMPLOYEUSES DE TRÈS PETITE TAILLE

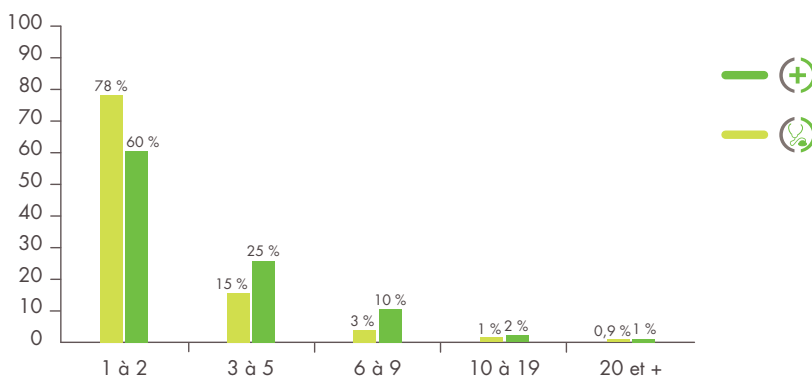
Dans le secteur de la santé, 60,5 % des entreprises génèrent un à deux emplois ETP. La branche des cabinets médicaux se distingue fortement par une proportion nettement supérieure (78,2 %). L'organisation traditionnelle des cabinets peut expliquer cette configuration qui fait de la branche le domaine de la très petite entreprise.



ÉVOLUTIONS RELATIVEMENT MODESTES

Par rapport à 2008, la répartition des cabinets médicaux employeurs en fonction du nombre d'emplois ETP a faiblement évolué. Seule une diminution relativement modeste des cabinets générant de trois à cinq ETP (- 2,7 points) et en partie contrebalancée par ceux générant un à deux ETP (+ 2,7 points) est observée. Dans l'ensemble, ces mouvements restent similaires à ceux constatés au niveau de la branche.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois en ETP)

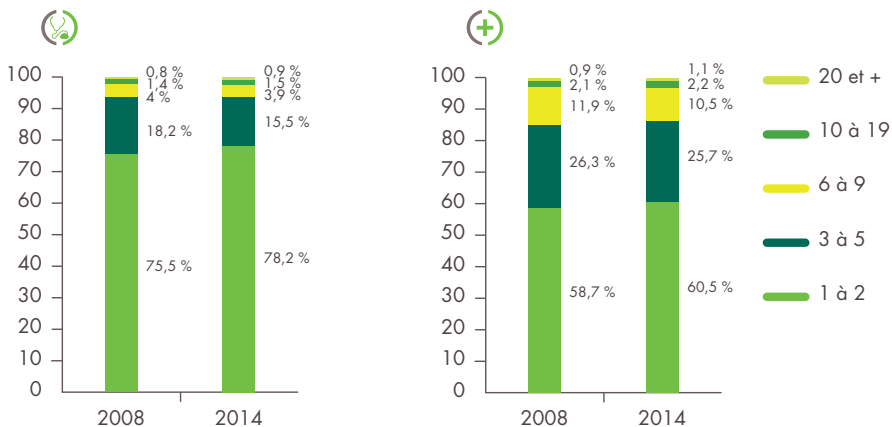


Données au 31/12/2014, nombre d'emplois en ETP. Sources : Actalians, 2015.



78,2 % des entreprises employeuses de la branche des cabinets médicaux génèrent un à deux emplois en ETP. Cette proportion atteint 60,5 % pour l'ensemble du secteur de la santé.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2014)



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



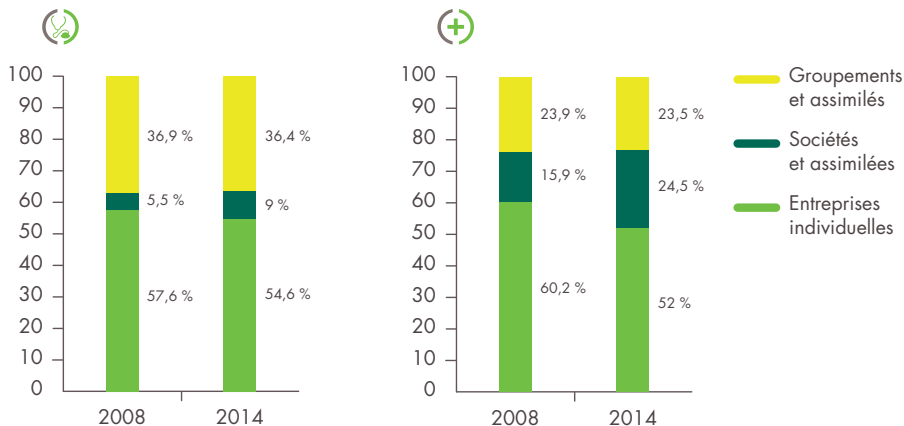
De 2008 à 2014, la part des entreprises comptant un à deux emplois en ETP dans la branche des cabinets médicaux est passée de 75,5 % à 78,2 %.



ENTREPRISES INDIVIDUELLES GLOBALEMENT MAJORITAIRES

Traditionnellement, la branche des cabinets médicaux est marquée par une très forte proportion d'entreprises individuelles. Depuis 2008, elle voit néanmoins la part des sociétés commerciales et assimilées croître même si cette tendance reste très modeste par rapport à celle observée pour l'ensemble du secteur de la santé (+ 3,5 points contre + 8,6 points respectivement).

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



De 2008 à 2014, dans la branche des cabinets médicaux employeurs, la part des entreprises individuelles est passée de 57,6 % à 54,6 %.